



Problème après la vente d'une voiture

Par **Clodie84**, le **09/09/2012 à 16:49**

Bonjour, avant de solliciter l'apport d'un avocat, j'aimerais auparavant comprendre mes droits, dans ce problème qui m'oppose à l'un des membres de la famille de ma compagne. A l'acquisition d'une autre voiture, j'ai mis en vente l'ancienne. Et c'est un membre de la famille de ma compagne qui s'est porté garant de l'acheter après essai devant moi. Il m'a donné une avance sur l'achat. Et je lui ai remis les clés et les papiers de la voiture, en toute confiance. Sachant qu'il était en train de passer son code et son permis, en promettant, jamais qu'il ne touchera à la voiture qu'après obtention de ses droits totaux pour la conduite. Mais quelques jours après, on a commencé à le voir au volant de la voiture, qui n'était plus assurée et lui, n'ayant pas encore son permis de conduire. Pas encore fait aucune déclaration de l'acquisition du véhicule. Ma responsabilité était donc encore engagée. Je l'ai proposé de me ramener la carte grise, afin que jaille à la Préfecture, faire toutes les démarches pour me désengager de toute responsabilité, en cas de... Il est devenu agressif, nous injuriant, menaçant de nous défoncer moi et ma compagne, si on osait lever le moindre petit doigt. Disant que d'ailleurs votre voiture est une pourriture, je vous la ramène et de suite vous me remettez mon acompte. Sa tante a apaisé les débats: elle a repris la voiture pour la remettre en vente afin de me donner le reste d'argent qui me revenait. Mais quelques mois à peine, ne pouvant plus garder cette voiture, parce qu'elle s'est fait voler la sienne; elle a trouvé mieux de me remettre l'auto en litige, afin que je puisse la revendre moi et, rembourser l'acompte de ce jeune ménaçant tout le monde.

Seulement en reprenant ma voiture, je ne la reconnaissais plus; j'ai constaté plein d'anomalie: non seulement il a roulé sans autorisation valable avec la voiture, pendant près d'un mois, mais se disant mécanicien il a bricolé et cassé plein de choses dans la voiture.

Aujourd'hui il me menace et m'appelle plusieurs fois dans la journée. Il réclame l'argent qu'il m'avait donné. Mais je pense que je n'ai pas à lui rendre cet argent, vu les dégats constatés dans ma voiture qu'il avait pris sans ces genres de bricoles effectuées sur elle. Pleins de choses ne fonctionnent plus comme avant, certes qu'elle roule, à qui revient le droit de réparer les dégats causés par cet acheteur spécial ? Merci de me donner une ligne de conduite à tenir par rapport à cette situation.